



SOLIDARITÉ CCAS

Les membres du CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est présidé par Mr le Maire, Thierry Segura.

Mmes Florence Dechelle et Pascale Bacquet en sont les autres membres.

Le CCAS agit en faveur

- Des personnes âgées (instruction des dossiers de demande d'aide sociale, aide aux démarches administratives, orientation vers structures d'aide à la personne),
- Des familles en difficulté (soutien des administrés dans l'urgence, aide ponctuelle au paiement de factures).

Le colis de Noël

Un colis pour les Boissettais ayant 70 ans révolus, est distribué lors des vœux de Mr le Maire en janvier.

Le registre des personnes âgées et fragiles

Nous vous recommandons de vous inscrire sur le registre nominatif des personnes âgées, fragiles et/ou handicapées pour bénéficier du plan d'alerte et d'urgence départemental en cas de risques exceptionnels.

Cette démarche est volontaire.

Contactez la Mairie pour obtenir le formulaire ou télécharger-le ici :



inscription sur le registre des personnes isolées (</sites/boissettes.fr/files/media/downloads/inscription-registre-des-personnes-vulnerables-sur-la-commune-2.docx>)

DOCX
24.43 Ko

Un conseil, un besoin ?

Si vous avez besoin d'un conseil ou d'un renseignement, contactez la Mairie qui transmettra votre demande aux élues en charge de la vie sociale. Vous serez , alors, recontactés.